



REGLEMENT GENERAL **Concours « Junior Café Masters » 2020** **organisé par le Collectif Café - CFC**



Article 1 – Objet

Le Collectif Café - CFC créé et organise la première Edition du Concours *Junior Café Masters*.

Le Collectif Café - CFC, fédère depuis 1959 les acteurs de la filière café en France, son siège social est situé au 3 rue de Copenhague 75008 Paris et elle est enregistrée sous le N° Siret 784362105 00016.

Le premier concours Junior Café Masters se déroulera en 2020 en deux étapes dans les lieux choisis par les organisateurs : les épreuves qualificatives se dérouleront en région parisienne le **mardi 17 mars 2020** (le lieu exact sera communiqué ultérieurement aux candidats).

Les épreuves finales pour les candidats retenus se dérouleront dans le cadre du Paris Coffee Show, organisé par le Collectif Café, le 1^{er} évènement français dédié au café et à son univers, évènement ouvert aux professionnels et aux particuliers au **Parc Floral de Paris** Route de la Pyramide 75012 Paris le **lundi 7 septembre 2020**.

L'ensemble du déroulement des épreuves sera communiqué aux candidats et pourra être modifié à tout moment sans pour cela être contesté par les candidats.

EPREUVES QUALIFICATIVES – mardi 17 mars 2020 :

EPREUVE N°1 : Culture Générale en Caféologie

Epreuve constituée d'un questionnaire pour partie à choix multiples et pour partie avec des questions ouvertes. Les thèmes portent sur l'ensemble de la filière café et font appel aux connaissances générales : *histoire, géographie, botanique, production, consommation, matériels, économie, commerce, etc.*

EPREUVE N°2 : Réalisation et Service d'un café imposé

Le candidat aura à sa disposition une machine espresso semi-automatique et un moulin doseur qui auront été préréglés. Le café est imposé pour cette épreuve. Le candidat devra réaliser et présenter au jury **2 espresso** et **2 cappuccino**.

Ces deux épreuves sont soumises à notation par un jury de professionnels selon une grille de notation prédéfinie et qui ne pourra nullement être contestée.

Les 10 candidats ayant obtenu les meilleures notes seront sélectionnés pour disputer les épreuves finales qui se dérouleront le lundi 7 septembre 2020 lors du Paris Coffee Show.

Les deux épreuves sont obligatoires et seront éliminatoires en cas d'absence.

EPREUVES FINALES – lundi 7 septembre 2020 :

EPREUVE N°1 : Réalisation et Service d'un café imposé

Le candidat aura à sa disposition une machine espresso semi-automatique et un moulin doseur qui auront été préréglés. Le café est imposé pour cette épreuve.

Le candidat devra réaliser et présenter au jury **2 espresso** et **2 latte macchiato**. Le candidat aura à sa disposition l'ensemble du matériel nécessaire pour cette épreuve.

EPREUVE N°2 : Réalisation et Service d'une boisson café classique imposée par tirage au sort (par exemple Irish Coffee, café viennois, etc)

Le candidat aura à sa disposition une machine et un moulin qui auront été préréglés. Le café est imposé pour cette épreuve. Le candidat devra réaliser et présenter au jury un café

dont le nom aura été déterminé par un tirage au sort. Le candidat aura à sa disposition l'ensemble du matériel nécessaire pour cette épreuve.



EPREUVE N°3 : Réalisation d'une Extraction douce

Pour cette épreuve, le candidat apportera **son café** ainsi que **son matériel**.

Le candidat devra apporter au jury **un échantillon de son café en grains** ; pour cette épreuve il aura **moulu son café au préalable**.

Le candidat devra réaliser et présenter au jury un café en extraction douce, justifier ses choix et commenter sa production.

EPREUVE N°4 : Réalisation d'une Boisson Signature

Le candidat apportera **son café, ses ingrédients (alcoolisés ou non)** ainsi que **son matériel**. Le candidat devra réaliser sa boisson à partir de 3 à 8 ingrédients (décoration incluse) et la présenter au jury et commenter sa production.

Ces quatre épreuves sont soumises à notation par un jury de professionnels selon une grille de notation définie et qui ne pourra nullement être contestée.

Les quatre épreuves sont obligatoires et seront éliminatoires en cas d'absence.

Article 2 – Résultats et titres

Le titre de « **Junior Café Masters 2020** » sera décerné aux 3 candidats ayant obtenu les meilleures notes parmi les 10 finalistes.

Article 3 – Conditions de participation

La participation est individuelle et uniquement réservée aux **étudiants inscrits en centre de formation** (lycées hôteliers, CFA, écoles privées de restauration et d'hôtellerie) et âgés au maximum de **23 ans** lors de l'inscription et des épreuves qualificatives.

L'inscription se fait par l'envoi par le professeur de la fiche d'inscription dûment complétée avec le cachet de l'établissement. Chaque établissement pouvant présenter au plus deux candidats. La fiche d'inscription dûment complétée devra parvenir au plus tard le 30 novembre 2019.

Le nombre d'inscriptions étant limité à 50 candidats, la sélection des candidats se fera par ordre d'arrivée des dossiers reçus par e-mail à l'adresse contact@collectifcafe.fr. Le Collectif Café ne pourra être tenu responsable des e-mails qui ne lui seront pas parvenus.

Les candidats inscrits recevront une confirmation par e-mail accompagnée d'un référentiel pour la préparation aux épreuves.

Article 4 – Frais de déplacement

Pour les épreuves qualificatives les frais de déplacement des candidats inscrits et de leur accompagnateur (un par établissement) sont à la charge de chaque établissement.

Pour l'épreuve finale les frais de déplacement du candidat et de son accompagnateur (1 professeur accompagnateur par établissement) seront remboursés par le Collectif Café sur présentation des pièces justificatives sur la base du Tarif SNCF 2^{ème} classe au départ de la gare la plus proche de leur établissement respectif.

Le déjeuner de l'épreuve finale sera offert par le Collectif Café pour l'ensemble des candidats et des accompagnateurs.

Article 5 – Jurys

Les jurys sont composés de professionnels de la filière Café, de l'hôtellerie et de la restauration.

Article 6 – Dotations et Trophée

Les 3 gagnants de la finale du concours se verront attribuer le titre de « Junior Café Masters 2020 1^{er} prix, 2^{ème} prix ou 3^{ème} prix ». Les résultats seront communiqués à l'issue des épreuves.

La dotation est constituée d'un trophée et :

- d'un chèque de 500€ pour le 1^{er} prix,
- d'un chèque de 300€ pour le 2^{ème} prix,

→ d'un chèque de 200€ pour le 3^{ème} prix.



Article 7 – Autorisation de communication

Le Collectif Café - CFC s'autorise à toute forme de communication liée à ce concours.

Les candidats du Concours s'engagent à accepter l'illustration publicitaire qui met en valeur l'événement, leur nom, adresse et photographie et ce sans contrepartie d'aucune sorte.

Article 8 – Assurance

Chaque candidat et accompagnateur devra être assuré personnellement en responsabilité civile, le Collectif Café – CFC n'étant en rien responsable des incidents, accidents et malversations commises directement ou indirectement par les candidats en dehors de l'organisation de l'évènement.

Article 9 – Annulation

Dans le cas où le concours devrait être annulé pour quelque raison que ce soit, les candidats et leur accompagnateur ne pourront prétendre à aucune indemnité ou remboursement des frais éventuels engagés.

Article 10 – Réclamations

Les épreuves de ce concours sont suffisamment explicites et ne souffriront d'aucune réclamation.

Tableau récapitulatif des dates importantes	
Octobre 2019	Envoi du règlement et fiche d'inscription
30 novembre 2019	Clôture des inscriptions
Courant décembre 2019	Envoi des confirmations d'inscription et du référentiel
17 mars 2020	Epreuves qualificatives en région parisienne
31 mars 2020	Publication des résultats et convocation des finalistes
7 septembre 2020	Epreuve finale au Parc Floral de Paris